

**Direction de l'Administration générale et de la sécurité–Division de l’Administration générale, de l’accueil et du contentieux**

|  |
| --- |
| **Assurance en responsabilité Civile pour le compte de l’assemblée nationale, des députés et de leurs collaborateurs**  Marché 25F068  *Lot 1*  *Assurance responsabilité civile pour le compte des députés et de leurs collaborateurs* |

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**(AE)**

Référence : **25F068-01A**

Nature de la procédure : Procédure d’appel d’offres ouvert passée en application des articles L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

Pouvoir adjudicateur : **Assemblée nationale**

Représentant du pouvoir adjudicateur : **Collège des Questeures**

Comptable assignataire des paiements : **Mme la Trésorière de l’Assemblée nationale**

**ARTICLE PREMIER – OBJET ET NATURE DU MARCHE**

Le marché a pour objet la souscription de contrats d’assurance responsabilité civile pour le compte des députés et de leurs collaborateurs, ainsi que, pour le compte de l’Assemblée nationale.

Cet acte d'engagement correspond :

Au lot n°1 : Assurance responsabilité civile pour le compte des députes et de leurs collaborateurs.

Le lot 1 a pour objet la couverture des députés et de toute personne placée sous leur autorité, contre les conséquences pécuniaires des responsabilités pouvant leur incomber en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui du fait de ses activités et du fait des produits, travaux ou prestations qu’il a livrés et/ou effectués dans le cadre de ses activités déclarées ainsi que du fait de toutes activités annexes ou connexes se rapportant directement ou indirectement aux activités principales.

L’ensemble des prestations attendues est détaillé dans le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du lot correspondant.

**ARTICLE 2 – ENGAGEMENT DU COCONTRACTANT**

**2.1 Le cocontractant est une entreprise individuelle**:

Je soussigné(e),

M, Mme (Nom et prénoms) :

**Agissant en mon nom personnel,**

Domicilié à (adresse complète) :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- n° d'inscription (cocher la case correspondante) :

au registre du commerce et des sociétés :

au répertoire des métiers :

Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Après avoir pris connaissance des documents contractuels dont le CCAP (cahier des clauses administratives particulières) et le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du présent marché 25F068-01A, je m'**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-après définis et aux conditions définies par les documents contractuels.

**2.2 Le cocontractant est une société (ou un groupement d’intérêt économique)**:

Je soussigné(e),

M, Mme (Nom, prénoms et qualités) :

**Agissant au nom et pour le compte de la société** :

Au capital de :

Ayant son **siège social** à : (adresse complète)

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET x 14 chiffres) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- n° d'inscription (cocher la case correspondante) :

au registre du commerce et des sociétés :

au répertoire des métiers :

**Établissement qui effectuera la prestation** :

**Adresse complète**

- **numéro SIRET** (x 14 chiffres) **de l’établissement qui effectuera la prestation** :

**Personne de contact :**

**Numéro de téléphone :**

**Courriel :**

Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Après avoir pris connaissance des documents contractuels dont le CCAP (cahier des clauses administratives particulières) et le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du présent marché 25F068-01A, je m'**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-après définis et aux conditions définies par les documents contractuels.

**2.3 Le cocontractant est un groupement momentané d’entreprises :**

[**Nota bene** : *chaque membre du groupement doit compléter un des cadres ci-dessous en utilisant :*

* *soit les rubriques définies dans le cadre du 2.1 ci-dessus si le membre est une entreprise individuelle,*
* *soit les rubriques définies dans le cadre du 2.2 ci-dessus si le membre est une société ou un groupement d'intérêt économique.*]

**Nous soussignés**,

Cotraitant 1 :

Cotraitant 2 :

Cotraitant 3 :

Le groupement ainsi constitué étant :  conjoint  solidaire

*(cocher la case correspondante)*

Le MANDATAIRE du groupement ainsi constitué étant :

représenté(e) par :

Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire afin de :

- signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

- signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures.

*Joindre impérativement le mandat en annexe du présent document. Le mandat comporte impérativement pour chaque cotraitant, les pouvoirs de la personne signataire du mandat, si elle n’est pas un représentant légal de l’entité candidate.*

*.*

Après avoir pris connaissance des documents contractuels dont le CCAP (cahier des clauses administratives particulières) et le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du présent marché 25F068-01A, nous nous **ENGAGEONS** sans réserve, en tant que membres du groupement, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-après définis et aux conditions définies par les documents contractuels.

# ARTICLE 3 – MONTANT

Le montant annuel du lot 1 est indiqué en annexe du présent acte d’engagement.

L’évolution du forfait annuel est calculée par référence aux prix indiqués dans ladite annexe.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l’article « Prix » du CCAP.

# ARTICLE 4 – DURÉE

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconduit tacitement trois fois par périodes consécutives de 12 mois.

En cas de non reconduction, la décision est notifiée par un courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard 3 mois avant la date de fin de la période en cours.

# ARTICLE 5 – PAIEMENTS

**5.1 Le cocontractant est une entreprise individuelle, une société ou un groupement d’intérêt économique**:

L’Assemblée nationale se libérera des sommes dues au titulaire au titre du présent lot en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**5.2 Le cocontractant est un groupement momentané d’entreprises :**

**En cas de groupement conjoint**, **ou en cas de groupement solidaire lorsque les prestations respectives des membres du groupement solidaire sont individualisables,** les prestations seront réglées directement à chaque membre du groupement. L’annexe 2 au présent acte d’engagement indique ci-après le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s’engage à exécuter.

**Mandataire :**

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**Cotraitant 1**

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**Cotraitant 2**

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**En cas de groupement solidaire**, **lorsque les prestations respectives des membres du groupement solidaire ne sont pas individualisables,** les prestations feront l’objet d’un paiement sur un compte unique.

Les sommes dues en exécution seront réglées par virement bancaire en faisant porter au crédit du compte suivant :

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**5.3 En cas de sous-traitance**

L’Assemblée nationale se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans le formulaire DC4 annexé au présent acte d’engagement ou dans les actes spéciaux (joindre les RIB correspondants).

**5.4 Cession ou nantissement de la créance issue du marché au moment de la notification**

Le titulaire souhaite-t-il nantir ou céder la créance issue du présent marché conformément aux articles R. 2191-45 à R. 2191-63 du code de la commande publique ?

Oui  Non

Le titulaire pourra demander le nantissement ou la cession de sa créance en cours d’exécution du marché.

# ARTICLE 6 – AVANCE

Si les conditions de l’article R. 2191-3 du code de la commande publique sont réunies, le titulaire **perçoit l'avance** prévue à l’article « Avance » du CCAP.

**S’il refuse le bénéfice de l’avance, le titulaire doit impérativement cocher la case ci-dessous :**

**Je refuse de percevoir l'avance** prévue à l’article « Avance » du CCAP.

# ARTICLE 7 – SOUS-TRAITANCE

Dans les limites définies au titre IX du livre Ier de la deuxième partie du code de la commande publique, le titulaire est habilité à sous-traiter l’exécution des prestations, à condition d’avoir obtenu du pouvoir adjudicateur l’acceptation de chaque sous-traitant et l’agrément de ses conditions de paiement.

**7.1 Sous-traitance déclarée au moment de l’offre**

Pour chaque sous-traitant présenté, le titulaire annexe au présent acte d’engagement, sous les numéros       à      , un formulaire DC4 dans sa dernière version en vigueur (annexe 3 au présent acte d’engagement), dûment complété, portant présentation de sous-traitant. Sont joints au formulaire, les pièces listées à l’article 6.1 du CCAP sur la « Sous-traitance ».

À chaque acte spécial sont joints une déclaration du sous-traitant concerné indiquant qu'il ne tombe sous le coup d’aucune interdiction d’accéder aux marchés publics, ainsi que les documents établissant ses capacités professionnelles et financières.

Le cocontractant fournit en outre l’annexe 2 au présent acte d’engagement, portant tableau de répartition des sommes dues entre le titulaire (et les cotraitants le cas échéant) et les sous-traitants admis au paiement direct, dûment complétée.

La notification du marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou cession de créance.

**7.2 Sous-traitance déclarée après la conclusion du marché**

Pour chaque sous-traitant, le titulaire remettra un acte spécial et les documents justificatifs dans les conditions fixées à l’article 6.1 du CCAP.

En outre, si une copie de l’acte d’engagement a été délivrée au titulaire avec la mention « *copie certifiée conforme à l’original en unique exemplaire pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance* », le titulaire établira qu’aucune cession ni aucun nantissement de créances ne fait obstacle au paiement direct du sous-traitant, en produisant soit l’exemplaire unique, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement des créances.

L’acceptation du sous-traitant et l’agrément des conditions de paiement seront notifiés au titulaire par l’Assemblée nationale. Le montant des prestations sous-traitées figurant dans cet acte spécial correspond au montant maximal de la créance que le sous‑traitant concerné pourra présenter en nantissement ou cession.

# ARTICLE  8. SIGNATURE DE L’ACCORD-CADRE

*[Rappel : Ce cadre n’est pas à renseigner au stade de la remise de l’offre ; il est signé par l’attributaire du marché.]*

|  |
| --- |
| **Signature du titulaire***\** |
| Fait en un seul original  Nom, prénom et fonction du signataire :  *\* Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente ou les membres du groupement, s’il est mandataire.*  *La signature du présent acte d’engagement emporte signature de l’ensemble de ses annexes.* |
| **Signature du pouvoir adjudicateur** |
| Pour le pouvoir adjudicateur, |

# ANNEXES

**AU PRÉSENT ACTE D’ENGAGEMENT**

**ANNEXE 1**:FORMULAIRE DC4 RELATIF À LA PRÉSENTATION D’UN SOUS-TRAITANT

**ANNEXE 2**:RÉPARTITION DES SOMMES DUES ENTRE COTRAITANTS

ET SOUS-TRAITANTS ADMIS AU PAIEMENT DIRECT

**ANNEXE 3**:ANNEXE FINANCIÈRE

**ANNEXE 1**

**FORMULAIRE DC4 RELATIF À LA PRÉSENTATION D’UN SOUS-TRAITANT (1)**

S’il est requis, le formulaire DC4 fait l’objet d’un document séparé.

**ANNEXE 2**

**rÉpartition des SOMMES DUES**

**ENTRE LES COTRAITANTS ET LES SOUS-TRAITANTS ADMIS AU PAIEMENT DIRECT**

*À remplir obligatoirement en cas de cotraitance ou de sous-traitance*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **EN %** | **MONTANT**  **en € HT** | **MONTANT**  **en € TTC** |
| **Titulaire et cotraitants** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Sous-traitants** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | **TOTAL** | **100** |  |  |

Signatures et cachets des cotraitants ou sous-traitants ET du titulaire :

**ANNEXE 3**

**ANNEXE FINANCIERE**

Les prestations sont rémunérées par application de la prime forfaitaire annuelle.

La prime TTC annuelle en euros est calculée sur une base forfaitaire comprenant 538 députés.

La prime est régularisée à la fin de l'année d'assurance afin de tenir compte des ajout et/ou retraits de nouveaux adhérents conformément à la clause de réexamen figurant dans le CCAP.

|  |  |
| --- | --- |
| **Prime annuelle TTC pour les 538 députés initiaux** | **€ pour les 538 députés** |

Evolution du forfait

|  |  |
| --- | --- |
| **Prime annuelle TTC** |  |
| Députés bénéficiant actuellement d’une assurance en responsabilité civile (20) | **€ par député** |
| Députés TOM/COM (8) | **€ par député** |
| Députés français de l’étranger (11) | **€ par député** |